



PREFET DE LA MARTINIQUE  
DELEGUE DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ETAT EN MER

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 8 mai 2018

## Communiqué de presse

### Sauvetage des occupants d'une yole de pêche à la dérive « STAR KNIGHT »

Le lundi 07 mai à 19h00, Saint-Lucia Marine Police Unit informe le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage en mer (CROSS Antilles-Guyane) que quatre pêcheurs sont à la dérive à bord de leur yole, depuis le début d'après midi, au niveau du canal entre la Martinique et Sainte-Lucie sans pouvoir donner plus de précisions sur la position. Le CROSS AG prend aussitôt la coordination de l'opération de recherche et engage l'hélicoptère de la sécurité civile, « DRAGON 972 » pour couvrir de nuit une première zone de recherche. Au lever du jour, les recherches se poursuivent avec l'avion « GALAXY A » de la Douane puis l'avion "DASH 8" des gardes-côtes néerlandais basés à Curaçao afin de pouvoir couvrir le plus rapidement possible les zones de probabilité de présence.

Dans des conditions difficiles de recherche compte-tenu de l'alizé soutenu, la yole « STAR KNIGHT » avec quatre personnes à bord est relocalisée par l'avion « DASH 8 » mardi en début d'après-midi à 60 mille marins des côtes (environ 110 km). L'hélicoptère « DRAGON 972 » est alors engagé pour aller récupérer les quatre naufragés en dérive depuis plus de 24 heures. A 18h00, les quatre ressortissants saint-luciens, en état de déshydratation, sont pris en charge au CHU Zobda-Quitman.

La yole n'était pas équipée de moyen de radiocommunication ni d'équipements de sécurité permettant de signaler la détresse (balise de détresse 406 MHz COSPAS-SARSAT, feu rouge parachute, fumigène, etc.) ou de faciliter la relocalisation par les moyens de recherches. La préfecture rappelle la nécessité de vérifier la présence de ces équipements de sécurité avant de prendre la mer et de disposer de moyen de radiocommunication VHF permettant de communiquer directement avec le CROSS AG.

**Contacts réservés aux médias :**

Florence BERTHET 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42  
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr  
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
sur Facebook : @prefet.martinique  
sur Twitter : @prefet972